



29.10.2020: Journée nationale de l'OBS IFFP sur le thème de la maturité professionnelle - les questions du public

La participation à notre Journée nationale via Slido a été active, et nous nous en félicitons. Il a été possible de répondre à de nombreuses questions durant les débats. Par manque de temps, un certain nombre de points et de thématiques n'ont cependant pas pu être abordés sur le moment, raison pour laquelle nous les traitons ci-après par écrit.

Les entreprises qui proposent la MP sont apparemment plus attrayantes que d'autres. La MP leur apporte un certain prestige. Cette valeur ajoutée peut-elle être chiffrée sur le plan économique ?

Il semble en effet que les entreprises formatrices proposant la MP gagnent en prestige auprès de la clientèle ainsi que des employés et employés potentiels (y compris les futurs apprenti-e-s). Il se peut notamment que cela explique le nombre supérieur de candidatures qu'elles reçoivent – relevé dans notre enquête coûts-bénéfice. S'il n'est pratiquement pas possible de mesurer cette forme de bénéfice, celle-ci serait cependant bien réelle et se traduirait par un volume de ventes plus important ou par l'engagement de collaborateurs et collaboratrices d'un meilleur niveau.

Concernant l'engagement social et civique des entreprises, avez-vous des informations sur les types d'entreprises concernées (selon la taille, le secteur, les régions...)?

Nous avons récemment examiné ce point sous l'angle de la « norme sociale ». Nous sommes partis de l'hypothèse que la population attendait des entreprises qu'elles forment des apprenti-e-s. Cette attente – la norme sociale – n'a toutefois pas le même poids selon les régions de Suisse. Dans certaines, on prône un renforcement du rôle de l'État, tandis que dans d'autres, c'est la responsabilité des entreprises (privées) qui est soulignée. On relève que la participation des entreprises à la formation est plus élevée là où l'attente à cet égard (la norme) est particulièrement marquée. Les résultats de nos analyses sont résumés dans l'article suivant : <https://www.sgab-srfp.ch/fr/newsletter/suche/conviction>

À signaler toutefois que ces analyses portaient sur la contribution des entreprises à la formation d'une manière générale, et non spécifiquement sur leur disposition à former des apprenti-e-s MP.

Dans la formation d'ASSC, j'observe un taux élevé de réussite de la MP1, mais un très fort pourcentage d'abandons lors du cours préparatoire à la MP. Que peut-on faire pour lutter contre ce phénomène ?



Pour mettre en place des mesures de lutte efficaces, il convient dans un premier temps d'identifier les causes du taux élevé d'abandons. Nous manquons malheureusement de données sur la situation dans les cours préparant les ASSC à la MP. Ce phénomène pourrait être dû à une mauvaise information sur le niveau d'exigences du cours. L'importante offre de formation proposée par les écoles supérieures (Suisse alémanique) pourrait aussi jouer un rôle, dans le sens qu'elle concurrencerait la voie vers le degré tertiaire passant par les HES, qui est plus exigeante.

Comment encourager les entreprises à motiver davantage leurs apprenti-e-s pour accomplir la MP ?

La MP1 nécessite un fort investissement de la part des apprenti-e-s, mais aussi le soutien des entreprises. Les mesures de flexibilisation, ainsi que les modèles cantonaux discutés lors du deuxième débat, offrent à n'en pas douter des approches intéressantes pour atténuer la charge des entreprises (et des apprentis-e-s).

Comment serait-il possible de promouvoir le taux de MP1 dans les professions sociales, comme par exemple les ASE, orientation accompagnement des enfants ?

Pour de nombreuses entreprises du domaine de l'accompagnement, il est difficile de mettre à disposition davantage de jours pour la formation MP. En effet – au début de l'apprentissage surtout –, la part de formation en école professionnelle comprend déjà un nombre relativement élevé d'heures, même sans la MP. Il se peut que dans ce secteur, la flexibilisation de la MP1 recèle du potentiel. Par ailleurs, il serait possible d'accroître l'attrait de l'offre tertiaire pour ASE au niveau des hautes écoles (spécialisées) – et, partant, la demande de MP – en facilitant par exemple l'accès aux HEP.

Depuis deux ans maintenant, les apprenti-e-s doivent accomplir leur MP1 dans un autre canton (Berne), car trop peu d'entreprises la proposent chez nous (SO). Que peut-on faire ?

Ce problème concerne probablement la question de la fréquentation extracantonale de l'école de maturité professionnelle. L'organisation des écoles de maturité professionnelle est une compétence des cantons. Ceux-ci pourraient contribuer à améliorer la situation des apprenti-e-s MP s'ils ouvraient de telles écoles, même avec un faible nombre d'apprenti-e-s MP.

Des cours d'appui pour les apprenti-e-s MP permettraient-ils de réduire le nombre d'abandons ?

Les principales raisons pour lesquelles les apprenti-e-s abandonnent la MP précocement ont encore été peu étudiées. Les motifs pourraient notamment être les suivants : surmenage scolaire, manque de motivation, surcharge, manque de soutien

de l'entreprise formatrice, crises personnelles, mais aussi résiliations du contrat d'apprentissage non directement liées à la MP. Il se peut en outre que l'importance respective de ces causes diffère selon les professions. La question de savoir si des cours d'appui sont susceptibles de contribuer à éviter des abandons dépend des causes principales ayant conduit à renoncer à la MP.

Qu'en est-il des enfants d'expatriés provenant de pays qui ne connaissent pas la formation duale ? Est-il vrai que ces personnes vont surtout au gymnase ?

Pour les voies de formation, nous ne disposons pas de chiffres concernant spécifiquement les enfants d'expatriés. La littérature scientifique montre que la probabilité de choisir le gymnase dépend en premier lieu des performances scolaires et de la situation socio-économique des enfants. Les enfants issus de foyers privilégiés sont beaucoup plus nombreux à fréquenter le gymnase que ceux qui proviennent de familles moins favorisées.

Étant donné que la plupart des parents expatriés ont un statut socio-économique élevé (formation et position professionnelle élevées), il est probable qu'ils soient plus nombreux à envoyer leurs enfants au gymnase. Ce constat vaut également pour les parents suisses ayant un statut comparable.

Comment mieux informer les membres du corps enseignant sur la MP ? Cette tâche ne devrait pas incomber aux seules PME (ex. de M. Egli).

Il conviendrait d'accorder suffisamment de poids à la MP dans le cadre de la préparation au choix professionnel dans les écoles. Cela implique d'une part de donner suffisamment d'espace à la MP dans le matériel d'enseignement. D'autre part, il faut veiller à ce que les membres du corps enseignant acquièrent le savoir nécessaire tant durant la formation de base que lors de la formation continue.

Comment les apprenti-e-s peuvent-ils savoir AVANT de postuler si l'entreprise peut les accompagner vers la MP ?

Cela n'est possible qu'en posant directement la question à l'entreprise dans laquelle les jeunes souhaitent trouver une place d'apprentissage.

Comment les taux de MP1 ont-ils évolué vers la MP2 par canton ? Les taux évoluent-ils dans tous les cantons vers une hausse de la MP2 ?

Nous n'avons malheureusement pas connaissance d'études ni de chiffres sur cette question. Il serait important à terme de l'examiner de façon approfondie.

Étant donné qu'une fois le CFC acquis, la première formation est achevée, des bourses sont-elles tout de même octroyées pour la MP2 et pour des études en HES ?



Les conditions pour l'obtention d'une bourse diffèrent d'un canton à l'autre. Dans certains d'entre eux, les personnes remplissant les critères définis peuvent demander une bourse pour accomplir la MP2 (à plein temps) ou des études en HES.

Il ne faudrait pas oublier non plus les offres de la formation professionnelle initiale en école.

Dans les analyses que nous avons présentées sur les parcours de formation, nous avons pris en compte la formation professionnelle initiale en mode dual aussi bien qu'en école à plein temps. Ces deux formes sont plus ou moins répandues selon les régions. Nous n'avons pas constaté de différences systématiques entre les apprenti-e-s en fonction du type de formation professionnelle initiale suivie.